



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 95 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'aucune garantie d'économie n'a été formulée par le ministre de l'Éducation, de Loisir et du Sport, ni aucun gain pour la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT QUE ce scénario signifie la perte de plus de 30% des élèves dans 66 établissements;

CONSIDÉRANT QUE nous ne pouvons laisser un tel projet fragiliser les services aux élèves :

- Par une offre de service amoindrie, entre autres : offre en francisation et en accueil, en formation professionnelle ainsi qu'au niveau des projets particuliers;
- Par une perte d'écoles spécialisées. Des classes entières d'élèves avec des difficultés graves d'apprentissages, des déficiences langagières sévères et des troubles du spectre de l'autisme seraient touchées par le redécoupage;
- Par une perte de services pédagogiques, dont la perte d'une école pour raccrocheur;
- Par une réorganisation des équipes-écoles et par l'instabilité des élèves qui en subiraient les contrecoups;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, refusons que cette nouvelle structure soit improvisée sur le dos des élèves et du personnel de la Commission scolaire de Montréal.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Françoise David, députée de Gouin

03-12-2014

Date de signature de l'extrait